

*Extrait du registre des  
délibérations du conseil municipal*

L'an **deux mil vingt, le lundi 27 janvier à 20 heures**, le conseil municipal de Condé-en-Normandie s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Valérie Desquesne, Maire.

**Étaient présents** : Mme Desquesne, M. Daligault, Mmes Roelandt, Bouclier, MM. Gascouin, Billard Patrick, Anckaert, Balais, Mmes Cailly, Catherine, Colin-Martin, Collibeaux, M. Dujardin, Mme Duquesne, MM. Elisabeth, Gauquelin, Goudier, Mmes Lair, Lemeray, Lenepveu, MM. Maheu, Pastor et Mme Rolland

**Ont donné pouvoir** : M. Billard Pascal à M. Billard Patrick, Mme Bouillard à Mme Collibeaux, M. Frappy à M. Elisabeth et Mme Mourcq à Mme Desquesne

**Excusés** : MM. Mèche et Beauquesne

**Absents** : Mmes Blandeau, Morice et MM. Siquot et Vasthier

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20200127-20\_02036-DE  
Date de télétransmission : 03/02/2020  
Date de réception préfecture : 03/02/2020

<b>Nombre de délégués</b> : - en exercice : 33 - présents : 23 - votants : 27	<b>N° 3 / 1-2-1-1</b> Date de la convocation et d'affichage : 21 janvier 2020 Date de réception en préfecture = date d'affichage de la délibération
<b>Secrétaire de séance</b> M. Anckaert	<b>Objet</b> : <b>Convention d'assistance technique en matière d'assainissement collectif entre IngéEAU et la commune de Condé-en-Normandie – Année 2020</b>

Vu le code général des collectivités territoriales,

Entendu Madame le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention, jointe en annexe, entre l'Agence Technique Départementale du Calvados « IngéEAU » et la commune de Condé-en-Normandie au regard des éléments suivants :
  - **Objet** : mission d'assistance technique sur la station d'épuration de la commune déléguée de Saint-Germain-du-Crioult
  - **Montant** : 500 € net de taxe
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Pour extrait conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 31 janvier 2020

Le Maire,  
V. DESQUESNE

